

Ne pas distribuer, diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle il serait illégal de le faire.

Archos annonce le large succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires avec 1 million d'euros levés et une sursouscription à hauteur de 190,63%

Archos (FR001400KO61 – ALJXR), expert en solutions mobiles (la « **Société** »), annonce aujourd'hui le large succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, dont la souscription s'est déroulée du 15 avril au 9 mai 2024 inclus (l'« **Augmentation de Capital** »).

Le montant brut de l'Augmentation de Capital s'élève à 998.511,94 euros et se traduit par la création de 23.221.208 Actions Nouvelles, souscrites à un prix de 0,043 euro par Action Nouvelle, représentant une décote de 38,75% par rapport au dernier cours coté de l'action Archos du 5 avril 2024, soit 0,0702 euro, et une décote de 10% par rapport au prix payé par le management¹ de la Société dans le cadre de l'augmentation de capital intervenue le 18 mars 2024.

Le produit de cette émission est destiné à finaliser le remboursement par anticipation du solde de la dette de la Société envers la fiducie-gestion constituée par la Société le 21 décembre 2023 (la « **Fiducie** »).

Résultats de l'augmentation de capital

À l'issue de la période de souscription, les demandes de souscriptions totalisaient 44.266.220 actions, soit 190,63% du montant de l'Augmentation de Capital, réparties comme suit :

- 21.511.120 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible ;
- 20.125.477 Actions Nouvelles ont été demandées à titre réductible ;
- 2.629.623 Actions Nouvelles ont été demandées à titre libre.

Il est rappelé que la Société avait reçu des engagements de souscription portant sur 76,7% du montant de l'Augmentation de Capital, dont 51,7% de la part du management² de la Société et 25% de la part d'investisseurs.

¹ A savoir Monsieur Loïc Poirier, Président Directeur général de la Société, Monsieur Guillaume Burkel, Madame Bénédicte Ernoult et Monsieur Bruno Regaud.

² A savoir Monsieur Loïc Poirier, Président Directeur général de la Société, Monsieur Guillaume Burkel, Madame Bénédicte Ernoult et Monsieur Bruno Regaud.

Le montant de l'Augmentation de Capital s'élève à 998.511,94 euros et se traduit par l'émission de 23.221.208 Actions Nouvelles, souscrites à un prix de 0,043 euro par Action Nouvelle, réparties comme suit :

- 21.511.120 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible ;
- 1.710.088 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre réductible.

Le capital de la Société à l'issue de l'Augmentation de Capital s'élève à 522.477,189 euros, divisé en 58.053.021 actions de 0,009 euro de valeur nominale chacune.

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles et leur admission aux négociations sur Euronext Growth Paris sont prévus le 16 mai 2024.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et seront négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ISIN FR001400KO61).

Incidence sur la situation de l'actionnaire

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait 1 % du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société au 8 avril 2024) est la suivante :

	Participation de l'actionnaire en %
Avant émission des 23.221.208 Actions Nouvelles	1%
Après émission des 23.221.208 Actions Nouvelles	0,6%

Incidence sur les capitaux propres

L'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres consolidés par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe au 31 décembre 2023 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 8 avril 2024) est la suivante :

	Quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe en €
Avant émission des 23.221.208 Actions Nouvelles	-0,12 €
Après émission des 23.221.208 Actions Nouvelles	-0,06 €

Contact Investisseurs

Loïc Poirier – Président Directeur Général – poirier@archos.com

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, expert en solutions mobiles, a sans cesse révolutionné ce marché tant dans le secteur de l'électronique grand public que dans le B to B avec sa filiale LOGIC INSTRUMENT. La marque française a ainsi été la première à proposer des tablettes Google Android en 2009. ARCHOS a lancé en 2021 une division MedTech, Medical Devices Venture, qui va regrouper plusieurs start-up. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, ARCHOS s'affirme comme un acteur paneuropéen incontournable, coté sur le marché Euronext Growth Paris, ISIN Code : FR001400K061. www.archos.com